



Augmentations, Intéressement : les résultats et les actions

Vous avez été nombreux à répondre à notre sondage en 2 jours, et nous vous en remercions.

Rappel de nos revendications :

Revendications salariales

L'inflation est estimée à 5,2 % sur les 12 derniers mois. L'intersyndicale propose qu'elle soit répercutée directement sur le salaire brut de tous les salariés, soit une augmentation de **150 euros par mois pour tous au 1er septembre 2022.**

Intéressement

L'intéressement médian pour les sociétés françaises équivalentes à Worldline est de 3000 € environ (source : direction).

Nous demandons donc un montant moyen de **2500 € à objectifs atteints**. Nous demandons également une distribution un peu plus égalitaire, qui permette de réduire les écarts entre les intéressements minimum et maximum.

Et maintenant ?

Nous vous rappelons le contexte

L'intéressement :

La négociation est close. La direction a proposé une prime moyenne de seulement 2000 € à budget atteint, et sans améliorer le mode de répartition.

Tous les syndicats présents à la négociation ont pris la décision difficile de ne pas signer cette proposition, malgré les conséquences. L'absence d'accord interdit en effet le versement d'un intéressement en 2023.

La direction ne manquera pas de se dédouaner de cet échec dans ses futures communications.

Pourtant, elle a provoqué un arrêt de la négociation en bloquant notre tract pendant 15 jours, mettant à mal notre volonté d'engager des actions concertées avec vous.

Et le 27 juin, elle nous a proposé un accord « à prendre ou à laisser », en misant comme à son habitude sur la proximité de l'échéance du 30 juin, date butoir pour la signature d'un accord d'intéressement. Ce chantage ne fonctionnera plus.

Les augmentations :

La direction a décrété que les Négociations Annuelles Obligatoires étaient terminées pour 2022 ; circulez, il n'y a rien à négocier !

Les congés imposés :

Cerise sur le gâteau, après avoir le 16 juin conseillé aux salariés de minorer au maximum la provision de congés payés au 31 décembre 2022, le 22 juin la direction nous a imposé un solde de congés de 9 jours au 31 décembre 2022. L'exceptionnel devient donc l'ordinaire, avec en "bonus" une diminution du solde imposé qui passe de 10 à 9 jours, sans aucune discussion préalable avec le CSE ou les organisations syndicales.

La suppression complète de cette mesure s'ajoute à nos revendications.

Et pour cet été, un télétravail en régression ?

Le 28 juin, la direction a dévoilé une proposition inacceptable qui marquerait un retour à la situation pré-covid avec un durcissement des conditions d'application du télétravail.

La fin annoncée de la diffusion des tracts syndicaux :

La direction vient juste de dénoncer l'usage en cours, alors qu'elle a fait traîner la négociation sur le droit syndical depuis plus d'un an. Dès le 23 septembre, à défaut d'accord, les syndicats ne pourront plus diffuser de communications. En s'attaquant à nos moyens de communication, la direction cherche à affaiblir l'action syndicale et notre capacité à défendre vos droits et vos conditions de travail face à un durcissement flagrant de la politique sociale de Worldline.

Agissons ensemble !

Du fait de la période estivale, vous comprendrez toutes et tous qu'il est impossible de démarrer un mouvement aujourd'hui, trop peu d'entre nous seraient présents. Il faut néanmoins engager un rapport de force face à cette offensive de la direction.

Mardi 6 Septembre

10h – 12h

Tous en grève !

Soyez présents ce même jour sur chacun des sites, où des Assemblées Générales seront organisées durant ces deux heures :

- Pour vous faire part d'une éventuelle progression de la direction sur nos revendications
- Pour savoir ce que vous pensez de cette situation
- Pour décider de la suite à donner à nos actions

BLOIS	à l'extérieur devant la grille
MARSEILLE	dans la salle commune de repos
PARIS	devant le Ferney
RENNES	devant la porte principale sur le parking

SECLIN	à l'extérieur devant la grille LP1
TOURS	à l'extérieur devant la porte
VENDÔME	devant l'entrée
VILLEURBANNE	dans le patio devant le restaurant inter-entreprises

Sans votre soutien et vos actions, nos revendications ne seront pas entendues. En effet, la direction tend à n'écouter que sa propre logique financière.

Ne ratez pas cette date, c'est le jour ou jamais pour :

- Exprimer votre profond sentiment d'injustice
- Exiger d'être traités plus justement
- Montrer votre détermination à obtenir un partage de la valeur plus équitable

Pourquoi une grève de 2 heures ?

Le sondage vous ayant été diffusé par la direction après 2 semaines de rétention, nous estimons que certaines actions légères ("tous sur site", "site mort") n'ont plus la même portée.

De plus, l'application d'une éventuelle nouvelle charte de télétravail au 1er août fait planer un doute quant à la possibilité d'organiser une journée "site mort".

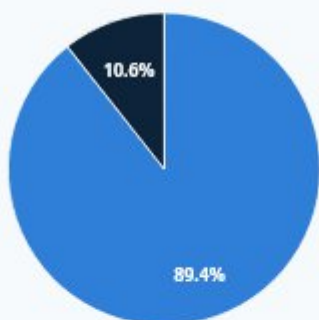
Une grève de 2 heures, avec présence sur site, cumule les avantages des autres actions plébiscitées : progressivité de l'action, tout le monde sur site, possibilité de se compter, d'engager un dialogue avec vous sur les futures actions.

Merci de votre implication, notre nombre fera notre force ! L'intersyndicale Worldline (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO)

Résultats du sondage

Concernant l'intéressement, considérez-vous que la revendication présentée est pertinente ? (2500 euros à objectifs atteints)

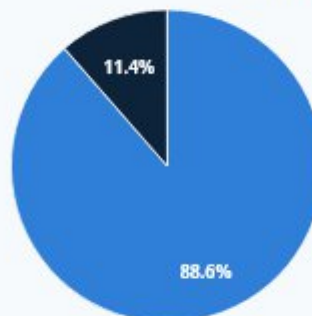
[Chart options »](#)



oui	898
non	107

Concernant l'augmentation générale, considérez-vous que la revendication présentée est pertinente ?

[Chart options »](#)



oui	890
non	115

Jusqu'à quel niveau seriez-vous prêt à vous impliquer pour obtenir les revendications de l'intersyndicale ? (plusieurs réponses possibles)

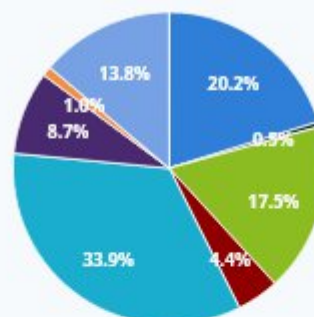
[Chart options »](#)



Journée "site mort"	575
Journée "site plein" (avec Assemblée Générale)	536
Grève 2 heures	344
Grève ½ journée	355
Grève 1 journée	426

Sur quel site êtes-vous ?

[Chart options »](#)



Blois/Angoulême	203
Marseille	5
Paris	176
Rennes	44
Seclin	341
Tours	87
Vendôme	10
Villeurbanne	139